

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2023

Le vingt-neuf août deux mil vingt-trois à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM Y CANALS / HAYDAN / Mme GINIER / MM. FOUILLERON / FAURE / Mme DUMAS / MM. FERRIER / COSTE et FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. Philippe FOUILLERON a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme MARRON, M. BRUNEL (pouvoir à M. LAGANIER) et Mme MEIGNIER (pouvoir à M. FERRIER)

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 12** **Absent : 3**

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 2023.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2023_08_DB_01	Modification tarification sociale de la cantine	APPROUVÉE
N°2023_08_DB_02	Subvention à l'Association Prévention Routière	APPROUVÉE
N°2023_08_DB_03	Subvention au Foyer Socio-Éducatif du collège Léonce Vieljeux	APPROUVÉE
N°2023_08_DB_04	Subvention à l'Amicale Des Sapeurs-Pompiers de Les Vans.	APPROUVÉE
N°2023_08_DB_05	Désignation d'un élu référent forêt	APPROUVÉE
N°2023_08_DB_06	Rachat mobilier	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 30 août 2023.

